



CONSEIL MUNICIPAL
CE 2 Avril 2013

PROCÈS-VERBAL d'une séance régulière du conseil municipal de la Ville de Duparquet tenue à la salle du conseil de la Ville de Duparquet, le 2 avril 2013 à 19h00.

Présents :	M.	Gilbert Rivard	Maire
	Mme.	Monique Baril	Conseillère no.1
	M.	Jean-Pierre Julien	Conseiller no.3
	M.	Denis Labbé	Conseiller no.5
	Mme.	Danielle Matte	Conseillère no.6

Monsieur Gilbert Rivard préside la séance tandis que madame Jasmine Therrien agit comme secrétaire.

Le quorum étant satisfait, le président déclare la séance ouverte à 19h00.

Rés.69 -2013

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Sur proposition de par madame la conseillère Danielle Matte appuyé par madame la conseillère Monique Baril, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que ci-dessous.



**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI, le 2 AVRIL 2013 – 19h00
Salle du conseil – Hôtel de ville de Duparquet**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 5 Mars 2013
4. Dépôt de document
 - 4.1 Dépôt des états financiers au 31 mars 2013
5. Correspondance :
 - 5.1 Demande de transférer le budget alloué pour le carnaval pour l'achat de jeux
 - 5.2 Poste Canada
 - 5.3 Indexation des tarifs du Registre foncier
6. Adoption des comptes
7. Rapport des membres du Conseil
8. Affaires courantes :
 - 8.1 Petite caisse Brigade des Incendies chèque C1300119 100\$ - Résolution
 - 8.2 Rapport des activités incendie 2012 – Résolution
 - 8.3 Dérogation 14 rue de La Sarre - Résolution
 - 8.4 Dérogation 33 rue de La Sarre - Résolution

- 8.5 Dérogation 53 rue Duparquet – Résolution
 - 8.6 Autorisation Signer le contrat avec Entrepreneur Michel Galarneau – Résolution
 - 8.7 Offre de service de Stavibel pour Jacques St-Arneault – Résolution
 - 8.8 Croix rouge – contribution – Résolution
 - 8.9 Demande de don – victime d’agression – Résolution
 - 8.10 Demande d’appui – Barrage
 - 8.11 Demande d’appui – Contre la fluoration
 - 8.12 Règlement d’annexion rapide Danseur – Résolution
 - 8.13 Michel Gamache membre du CCU – Résolution
 - 8.14 Donner le mandat de l’avenue du Boisé à Cima
- 9. Parole au public
 - 10. Suivis
 - 11. Divers
 - 12. Parole au public
 - 13. Levée de la réunion.

Rés. 70-2013

ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 5 MARS 2013.

Les conseillers (ères) de la municipalité ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture et, sur proposition de monsieur le conseiller Denis Labbé, appuyé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu d’adopter le procès-verbal de la séance 5 Mars 2013.

CORRESPONDANCE

- Demande de transférer le budget alloué pour le carnaval pour l’achat de jeux
- Poste Canada
- Indexation des tarifs du Registre foncier

Rés.71-2013

Loisirs – Transfert

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet a voté, dans son budget annuel des sommes afin de permettre l’organisation et la tenue d’activités par le Comité des Loisirs de Duparquet;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs de la Ville de Duparquet, suite à la mise en place d’Action Québec, demande de prendre le montant de la subvention alloué au carnaval pour faire l’achat d’équipements ;

Proposée par monsieur le conseiller Denis Labbé et secondé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et unanimement résolu de faire le chèque au montant de 500\$ au Comité des loisirs.

Rés.72-2013

Appui – Poste Canada

ATTENDU QUE le service postal touche tout le monde et est nécessaire à la population nous demandons également de réévaluer la pertinence de la livraison aux boîtes aux lettres rurales ;

ATTENDU QUE Poste Canada soit en mesure d’assurer le niveau de service et demande que le gouvernement maintienne dans notre collectivité le service postal public et les emplois qui y sont rattachés;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par madame la conseillère Monique Baril et unanimement résolu d’appuyer Poste Canada.

Rés.73-2013

Proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et secondé par madame la conseillère Monique Baril, il est unanimement résolu que les comptes ci-dessous soient acceptés et payés, en apportant la correction si nécessaire du solde de la carte visa.

COMPTE S PAYER EN MARS 2013

Fournisseur	Description	MONTANT
Andrée Cloutier	Aide-comptable	87,50 \$
Alarme La Sarre	Garage/Bibliothèque	367,92 \$
Alain Gagné	Contrat neige	3 958,02 \$
Alain Gagné	Déneigement	666,86 \$
Aspirateur Pompe La Sarre	Produit entretien	58,00 \$
Abinord Itée	Pièces	23,21 \$
Bell Mobilité	Cellulaire	130,44 \$
Brigade des incendies	Petite caisse	100,00 \$
Bluteau Céline	Ménage hôtel de Ville(Plancher)	255,00 \$
CIA Informatique	Disque dur /Technicien	431,49 \$
Commission scolaire	Formation	132,22 \$
Dicom	Transport	14,83 \$
Bureau Concept	Filière/papier	418,81 \$
Dubé Larry	Aqueduc/Déménagement	143,00 \$
Fédération Québécoise des Mun.	Facture dicom	12,92 \$
Garage Martin Macameau	Essence	120,00 \$
Garage Martin Macameau	Essence	132,07 \$
Garage Lacroix	Entretien Prévention	699,41 \$
Groupe Conseil Trame	Suivi	1 034,78 \$
Les Entreprises J.L.R.	Contact cueillette	2 342,74 \$
Les industries Blais	Service électricien	822,65 \$
Les Entreprises Combinées	Technicien/Installation	518,54 \$
Les Entreprises Combinées	Problème téléphone	129,35 \$
Location Lauzon	Remplissage propane	2,14 \$
Loisir et Sport	avis de cotisation	75,00 \$
Orizon Mobile	Piles Paget	261,31 \$
OMH	Contribution 2013	2 437,00 \$
MRC	Quote-Part	10 917,36 \$
M.Roy Électrique	Réparation lumières	1 428,39 \$
M.Roy Électrique	Réparation lumières	372,46 \$
Produit Pétrolier Harricana inc,	Garage-Diesel	2 083,49 \$
Produit Pétrolier Harricana inc,	Garage	2 123,72 \$
Produit Pétrolier Harricana inc,	Centre des Loisirs	1 833,92 \$
Produit Pétrolier Harricana inc,	Bibliothèque	1 221,55 \$
Produit Pétrolier Harricana inc,	Centre des Loisirs	380,76 \$
Société des Poste	Timbres	64,28 \$
Service Foncier du Québec	Mutation	9,00 \$
Techni-lab	Test eaux	193,16 \$
Traction	Pièces	39,51 \$
Transport CLSC	Remboursement	796,32 \$
Visa	Achat du mois/Frais poste	421,28 \$
TOTAL		37 172,91 \$

RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Les interventions des conseillers portent sur :

- Mise en place du gym;
- Cuisine collective
- Action Québec

AFFAIRES

Rés.74-2013

Petite caisse - Brigade incendie

ATTENDU QUE la ville de Duparquet a reçu une demande de la Brigade des Incendies de Duparquet pour mettre à leur disposition «une petite caisse de 100\$»

Proposé par, monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien appuyé par madame la conseillère Monique Baril et résolu unanimement de leur faire un chèque pour leur petite caisse.

Le point 8.2

Le point 8.4

Sont reporter car il manque de l'information

Rés.75-2013

Demande de dérogation mineure – 14 rue de La Sarre

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Conseil d'Urbanisme (CCU) tenu le 26 mars 2013 la demande de dérogations mineure pour le 14 rue de La Sarre a été étudiée par les membres présents;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont unanimement recommandé l'octroi des demandes par la Ville au demandeur;

ATTENDU QUE les membres du conseil doivent se prononcer sur la demande déposée;

Proposée par monsieur le conseiller Denis Labbé et secondé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation pour le 14 rue de La Sarre, avec la rue futur la marge latéral, n'est pas règlementaire à cause de la galerie et patio déjà existant, et le déménagement du garage qui est dans la rue présentement sera déplacé dans la cour arrière. Le demandeur devra réaliser les travaux en respectant intégralement les documents soumis lors du dépôt de la demande de dérogation.

Rés.76-2013

Demande de dérogation mineure – 53 rue Duparquet

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Conseil d'Urbanisme (CCU) tenu le 26 mars 2013 la demande de dérogations mineure pour le 53 rue Duparquet a été étudiée par les membres présents;

ATTENDU QUE les membres du CCU ont unanimement recommandé l'octroi des demandes par la Ville au demandeur;

ATTENDU QUE les membres du conseil doivent se prononcer sur la demande déposée;

Proposée par le monsieur le conseiller Denis Labbé et secondé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et unanimement résolu d'approuver la demande de dérogation pour le 53 rue Duparquet, soit : La construction d'un garage sur le terrain adjacent à sa maison, le garage la façade en avant, et respecter l'esthétique, et la marge latéral. Le demandeur devra réaliser les travaux en respectant intégralement les documents soumis lors du dépôt de la demande de dérogation.

Rés. 77-2013

Croix – Rouge Canadienne

ATTENDU QUE La Ville de Duparquet continu l'entente pour les services aux sinistrés;

Proposée par le monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu d'accorder une contribution financière de 150\$ (cent cinquante dollars) afin de contribuer au maintien et à la formation des équipes d'intervention d'urgence.

Rés.78-2013

Infrastructure - Avenue du Boisé

ATTENDU QUE la Ville de Duparquet doit mettre en place des infrastructures afin d'offrir les services nécessaires à l'ouverture de L'avenue du Boisé

Proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien, appuyé par madame la conseillère Danielle Matte et résolu unanimement d'autoriser monsieur le Maire Gilbert Rivard et madame Jasmine Therrien Directrice Générale par intérim à signer le contact avec Galarneau Entrepreneur général Inc. au montant de 246 694.04 \$ (deux cent quarante-six mille six cents quatre-vingt-quatorze dollars et quatre cents)

Rés. 79-2013

Mandat Jacques St-Arneault de Stavibelle

ATTENDU QUE la ville de Duparquet a besoin d'un service professionnels pour un support technique pour la subvention sous le programme TECQ 2010-2013 et les justifications demandées;

Proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et secondé par monsieur le conseiller Denis Labbé et unanimement résolu d'accorder un mandat au Groupe Stavibel inc. afin de compléter la programmation des travaux requis ;

Rés. 80-2013

Demande de don – Victime d'agression

ATTENDU QUE l'actualité nous démontre bien, les agressions à caractère sexuel sont présentes et les victimes ont besoin de nos services;

Proposée par madame la conseillère Monique Baril et secondé par madame la conseillère Danielle Matte d'accorder un don de 50\$ (cinquante dollars) et unanimement résolu d'appuyer le mois de la jonquille.

Rés.81-2013

Appui au Barrage de Dixville

ATTENDU QUE la ville de Duparquet, partage la demande de la Municipalité de Dixville de demander au ministre du Développement durable, de l'environnement, de la Faune et des Parcs d'amender les lois sur les barrages ;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et unanimement résolu d'appuyer la demande de Dixville.

Rés. 82-2013

Appui – Contre la fluoration

ATTENDU QUE la Municipalité d'Amqui demande un appui pour une résolution contre la fluoration d'eau potable;

Proposée par le madame la conseillère Danielle Matte et secondé par monsieur le conseiller Denis Labbé et unanimement résolu d'appuyer la résolution d'Amqui .

Règlement d'annexion – Rapide Danseur

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI
VILLE DE DUPARQUET

RÈGLEMENT n° 11-2013

**RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'ANNEXION D'UNE PARTIE DU
TERRITOIRE
DE RAPIDE-DANSEUR À DUPARQUET**

ATTENDU QU' une demande d'annexion a été faite en août 2012 à la municipalité de Duparquet par des citoyens du chemin Héron bleu et chemin des Merles (Rapide-Danseur).

Une municipalité locale peut, en vertu des articles 126 et suivants de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q. chapitre 0-9), étendre les limites de son territoire en y annexant, en tout ou en partie, le territoire contigu d'une autre municipalité locale ;

ATTENDU QU' un avis de motion a été préalablement donné le 5 mars 2013

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien, secondé par monsieur le conseiller Denis Labbé et unanimement résolu que le règlement portant le numéro 11-2013 soit adopté.

ARTICLE 1.

La partie du territoire de Rapide Danseur délimitée par la description et le plan ci-joints faits le 5 février 2013 par Patrick Descarreaux arpenteur-géomètre, faisant référence à ses minutes 5269, est annexée au territoire de la ville de Duparquet.

Condition 1

Le territoire décrit à l'article 1 du présent règlement sera, à la date d'entrée en vigueur du règlement d'annexion, rattaché au district électoral 8705 59

Cette mention est valable soit aux fins de toute élection antérieure à la première élection générale tenue après l'entrée en vigueur de l'annexion, soit, dans le cas où cette entrée en vigueur survient après celle de la division en districts électoraux effectuée aux fins de cette première élection générale, aux fins de toutes élection antérieure à la deuxième élection générale tenue après l'entrée en vigueur de l'annexion.

ARTICLE 2.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ, PAR LE VOTE AFFIRMATIF DE LA MAJORITÉ ABSOLUE DES MEMBRES DU CONSEIL, À LA SÉANCE DU 2 AVRIL 2013

Rés. 84-2013

NOUVEAU MEMBRE COMITÉ D'URBANISME

Sur proposition de madame la conseillère Danielle Matte et secondé par monsieur le conseiller Denis Labbé, il est unanimement résolu que monsieur Michel Gamache siège sur le comité d'urbanisme.

Rés.85-2013

Appui pour un Comité de citoyens

ATTENDU QUE des citoyens ont manifestés le besoin de former un comité pour être prêt lors de l'ouverture de la mine Clifton Star ;

ATTENDU QUE les citoyens veulent se tenir au courant du déroulement des travaux pour être en mesure d'assurer un suivi;

Proposée par madame la conseillère Danielle Matte et secondé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et unanimement résolu d'appuyer la formation d'un comité de citoyen.

Rés.86-2013

Mandat de Surveillance à Cima+ pour les travaux-Avenue du Boisé

ATTENDU QUE la ville de Duparquet a besoin de services d'ingénierie pour la surveillance des travaux de construction sur l'avenue du Boisé;

Proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Julien et secondé par madame la conseillère Danielle Matte et unanimement résolu d'accorder un mandat à Cima+ afin d'assurer la surveillance bureau par ingénieur, au montant de 7 500 \$ identifié à l'offre de services DP13015 ainsi que l'accompagnement technique nécessaire sur le chantier, dont la rémunération du technicien de CIMA+ attiré sera effectuée selon le mode à taux horaire et le mode de remboursement des dépenses selon un montant forfaitaire journalier, tel que présenté à l'offre de services DP13015;

PAROLE AU PUBLIC

Rue de la caserne

- ° Demande pour former un comité de citoyen en vue de l'ouverture de la mine
- ° Annexion Rapide Danseur
- ° Rue de la Caserne

Divers**SUIVI**

- Système chauffage au garage municipal (qualité de l'air)
- Digue Kanasuta
- Ian Gunther
- L'échantillonneur
- MRC Inventaire des fosses sceptiques
- Avenue du Boisé
- Rue de la Caserne
- Rencontre avec les dirigeants de la Mine

Rés.87-2013

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets ayant été abordés, sur proposition de monsieur le conseiller Denis Labbé et secondé par madame la conseillère Danielle Matte, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 21h05.